

DIRECTION
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 78/050 DU 27 JANVIER 1978

portant promotion de M. KONGO Michel,
Maître-Assistant, en service à l'Uni-
versité Marien NGOUABI

visé le 28/10/77
sous le n° 221
AC.BAF

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN

Directeur UMNG

Attous

- VU l'Acte Fondamental du 5 avril 1977 ;
- VU l'Acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 ;
- VU l'Acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 ;
- VU la Loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires ;
- VU l'Ordonnance n° 29/71 du 4 décembre 1971 portant création de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 77/165 du 5 avril portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- VU le Décret 75/489 du 14 novembre 1975 portant statut du personnel de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU le Décret 75/490 du 14 novembre 1975 portant fixation des traitements et salaires des personnels de l'Université Marien NGOUABI ;
- VU l'Ordonnance 034/77 du 28 juillet 1977 portant changement du nom de l'Université de Brazzaville ;
- VU l'Arrêté 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- VU le Décret 62/130/MF du 9 mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

D.C.T.

[Signature]

DECRETE :

Article 1er. - En application des dispositions de l'article 9 du Décret 75/489 du 14 novembre 1975 susvisé, Monsieur KONGO Michel, Maître-Assistant de 2ème échelon, indice 1400 pour compter du 24 mars 1975, qui remplit les conditions d'ancienneté exigées par le Décret sus-indiqué, est promu au 3ème échelon de sa catégorie, indice 1540 pour compter du 24 mars 1977.

[Signature]

.../...

Article 2. - Le présent Décret qui prend effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 27 JANVIER 1978

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan

~~Colonel Louis SYLVAIN-GOMA~~

Le Ministre de l'Education Nationale

Le Ministre du Travail
et de la Justice, Garde des
Sceaux

~~A. MOUSSOU-POMA~~

~~A. NDINGA~~

Le Ministre des Finances

A-47

Ampliations :

- P.M/CAB 1
- SGCM 2
- MEN/CAB 2
- DGT/DCGPCE 3
- JORPC 3
- Rectpraf 1
- Vice-Rectorat 1
- Secrégat 1
- D.A.AD 4
- AC.DAF 2
- Comptabilité 2
- Intéressé 1
- chrono (Université) 5

H. LOPES.

[Handwritten signature]